

Discours du président de l'Assemblée nationale Djibouti

À l'Union Interparlementaire (UIP)

Thème : Le Rôle Primordial des parlements dans la promotion de la paix et du développement à l'ère de l'innovation et du changement technologique

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Chers collègues

Je me réjouis de me retrouver parmi vous en ce jour important où nous discutons de thématiques centrales qui sont au cœur de nos vies sociétales. L'Union Interparlementaire est le lieu idoine et l'institution la mieux à même de porter ce débat sur le rôle primordial des parlements dans la promotion de la paix et du développement à l'ère de l'innovation et du changement technologique.

Les parlementaires, en dépit de leurs sensibilités politiques divergentes, ont le devoir d'accomplir des missions nobles qui les amènent à recourir de manière accrue aux sciences et aux nouvelles technologies pour œuvrer ensemble à la réalisation d'un objectif commun. Celui de promouvoir la paix et accompagner le développement. Or nous savons tous que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est consubstantielle à l'utilisation accrue des sciences et des technologies, qui occupent un rôle central.

Pourquoi ? Parce que les sciences offrent d'abord le savoir-faire indispensables mais aussi les schémas et les modèles opérationnels et boostent les technologies et l'innovation dont les pays ont besoin pour accélérer leur marche en avant et leur dynamique de progrès. Aussi, chaque pays a tout à fait intérêt à investir dans les mécanismes qui relient la science au développement et à la paix

Par ailleurs, nous le savons pertinemment, le monde scientifique nous a toujours stupéfaits par son inventivité en élaborant des modèles de coopération fondés sur des projets conjoints et des objectifs communs, qui contribuent de façon significative au dialogue interculturel et à la paix. Les sciences nous ont toujours aidées à identifier et à mieux cerner les menaces à long terme et les tendances émergentes susceptibles d'avoir un impact sur le bien-être des générations futures, et alimenter les politiques visant à remédier à ces problèmes.

En outre, Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus de réflexion sur la façon dont les innovations et les facteurs technologiques influenceront au cours de la prochaine décennie les partenariats homme-machine dans le domaine du développement.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

et chers collègues

Les Parlements, une fois sensibilisés à l'importance de la science et de la technologie peuvent apporter une contribution significative à l'innovation pour la société, en veillant à ce que la science soit systématiquement prise en compte dans les débats publics et les prises de décision. Les parlementaires doivent déterminer le type de réglementation approprié à mettre en œuvre pour gouverner l'innovation technologique afin d'aider à faire la promotion des initiatives transfrontalières de coopération scientifique.

Nous vivons dans un monde en constante évolution, raison suffisamment éloquente pour que les parlements soient en première ligne dans les débats sur les questions émergentes qui peuvent avoir un impact majeur sur les sociétés, comme l'intelligence artificielle, les biotechnologies et les nanotechnologies, la gestion des mégadonnées, la gouvernance d'Internet et d'autres espaces publics, entre autres.

Mais les parlementaires peuvent aussi contribuer de façon importante à identifier les opportunités et les avantages créés par le progrès technologique et élaborer des lois visant à promouvoir les innovations dans les efforts de paix et de développement, à mettre en commun les bonnes pratiques concernant la reconversion de la main-d'œuvre, l'exploitation des mégadonnées dans l'élaboration des politiques publiques et l'utilisation des nouvelles technologies pour prévenir les conflits, à restaurer le tissu social et à faciliter l'aide humanitaire.

Rapprocher les parlementaires des scientifiques permettra de créer des conditions propices à la coexistence et à la paix et contribuera à relever les défis mondiaux en lien avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les parlementaires sont conscients que les défis les plus importants auxquels nous sommes confrontés sont précisément motivés par l'évolution exponentielle de la technologie, comme en témoignent les progrès réalisés dans la robotique de pointe, l'intelligence artificielle, les technologies non polluantes, les nanotechnologies et les biotechnologies, et l'informatique quantique, entre autres.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Chers collègues,

L'une des questions centrales est la façon dont l'évolution rapide de la technologie a déjà modifié la nature du travail – et continuera de le faire – probablement de manière plus radicale qu'après la révolution industrielle. Préparer les emplois de demain et modérer l'impact de la transition du marché du travail – avec le lot d'opportunités et de défis que cela comporte – constituent les deux axes de réflexion essentiels que nous devons placer au cœur de nos débats. Car, il est indispensable de prendre la pleine mesure de l'impact de l'évolution de la technologie sur le marché des compétences d'une économie numérique fondée sur la connaissance.

De même, plusieurs chercheurs ont commencé à étudier la façon dont les technologies de pointe peuvent contribuer à mettre au point des innovations au service de la paix. Les chercheurs en innovation sociale – comme ceux du Peace Innovation Lab de l'Université de Stanford – sont à l'avant-garde de l'innovation scientifique au service des processus de consolidation de la paix. L'utilisation en temps réel des mégadonnées, par exemple, peut permettre de mieux comprendre la dynamique des conflits. Aujourd'hui, des outils de ce genre sont largement utilisés dans la prévention de la criminalité, la prédiction de la violence et les systèmes d'alerte précoce.

La science est indispensable au développement social et économique de la société. Elle contribue à l'élaboration de politiques rationnelles, à l'amélioration du bien-être de la population, au renforcement des capacités dans les pays en développement et à la promotion de la coopération internationale.

Le changement technologique modifie radicalement les réalités économiques et sociales à travers le monde. L'enseignement des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), la recherche fondamentale et appliquée, la technologie, l'innovation et les nouveaux modèles d'entrepreneuriat social et public sont les éléments inextricablement liés d'un cercle vertueux qui peut contribuer à la paix et à la durabilité, mais ils posent aussi des défis non négligeables en termes de gouvernance et de développement.

Les parlementaires du monde entier doivent renforcer le rôle et l'impact de la communauté scientifique dans le domaine du développement. La science peut et devrait éclairer l'élaboration des politiques sur un large éventail de questions. Mais à mesure que les technologies évoluent, il importe de recueillir l'avis des parlementaires sur la façon de répondre aux profonds changements survenus dans l'économie mondiale ces dernières décennies.

Je vous remercie de votre attention